

Le 09/03/2018

A M. Lallement Didier,  
Préfet de la Gironde et Préfet de la Nouvelle Aquitaine

Monsieur le Préfet,

Nous tenons à vous alerter afin de permettre la continuité de la pratique physique et sportive de la natation pour les étudiants « *diplômants et non diplômants* », les clubs sportifs, les sportifs de haut niveau (CREPS), et les scolaires (collégien.nes et lycéen.nes) sur le campus de Talence.

En effet, pour des raisons importantes (l'ARS a demandé que des travaux soient effectués), la piscine universitaire de Talence est en travaux depuis Avril 2017 (fermeture prévue le 30 Avril 2017, pour début des travaux début Mai 2017). Les travaux (3eme et dernière tranche du plan campus étaient prévus pendant 15 mois, et la réouverture de la piscine devait avoir lieu début Septembre 2018. Par contre, ont été décelé des problèmes de toiture, et la réouverture n'est prévu « au mieux » que pour le premier trimestre 2019.

Sur l'année 2017/2018, les étudiants STAPS ont du se déplacer sur les piscines de Bordeaux-Métropole pour réaliser des séances. Les enseignements sont un « casse-tête », la situation sur la région bordelaise étant déjà en tension. C'est également le cas pour les sportifs du CREPS et les différents pôles qui y sont accueillis.

Par ailleurs, la ville de Talence possède la piscine de Thouars, qui doit entrer dans une phase de rénovation. La ville attendait la réouverture de la Piscine universitaire, mais le délai supplémentaire risque de poser problème.

A ce titre, la situation du manque de piscines dans le secteur de Bordeaux n'est plus à démontré. Le SNEP-FSU a mené une enquête à ce sujet, le rapport parlementaire des M. Juanico et M.Deguilhem montre aussi que notre Région manque de piscines.

C'est pourquoi le SNEP FSU Bordeaux (re)propose **qu'un bassin provisoire soit mis en place (50m , 8 couloirs) sur le campus** pour palier au manque durant les travaux. Nous avons fait la demande l'an passé pour une installation à la rentrée 2017, nous la réitérons pour la rentrée 2018.

C'est un enjeu de taille pour la formation des étudiants, des sportifs de la région, des scolaires, des clubs locaux mais aussi pour la pratique sportive et d'entretien des jeunes et des adultes.

En Novembre 2008, la piscine de l'INSEP a été dévastée par un incendie. Pour permettre d'assurer la continuité de la pratique, une piscine provisoire a été installée. Les travaux pour sa mise en place ont duré 3 mois.

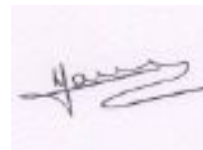
Par ailleurs, la France accueillera à Paris/ Seine St Denis les JOP de 2024. A ce titre, pour faire une nation sportive et développer le sport, la formation est bien indispensable pour toutes et tous. Il faut donc des installations pour pratiquer.

C'est en ce sens que nous faisons appel au ministère de l'Education Nationale, au ministère des Sports, ainsi qu'au Préfet de Région et du département, car il nous semble incontournable de tout mettre en œuvre au plus vite pour mettre en place la solution proposée dans les 6 mois à venir.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau Académique,

Nathalie LACUEY, co-secrétaire académique du SNEP-FSU Bordeaux



Alain DE CARLO, co-secrétaire académique du SNEP FSU Bordeaux



Pièces jointes : le courrier envoyé le 14/3/2017 aux parlementaires, à M. le Recteur, aux collectivités territoriales, ainsi qu'aux présidents du SUAPS et des STAPS de Bordeaux.

Copie à :

- M. le Recteur, chancelier des universités
- IA-IRP d'EPS de l'académie de Bordeaux
- M. Astier, Président du SUAPS de Bordeaux
- M. Morlier, directeur du STAPS de Bordeaux
- M. Rousset, Président de la Région Nouvelle Aquitaine
- M. Gleyze, Président du Département de la Gironde
- M. Juppé, Président de Bordeaux Métropole
- Députés et sénateurs de l'ancienne Région Aquitaine